

Image not found or type unknown



Rupture du bail avant dépôt de bilan

Par **marco38120**, le **08/01/2016** à **05:25**

Bonjour

Je suis gérant d'une SARL. Je viens de recevoir le jugement du tribunal de la rupture du bail avec obligation de libéré le local et de payer les loyers car je suis cautionnaire avec mon épouse.

Cependant j'ai une procédure de dépôt de bilan en cours.

Que dois je faire?

Merci